

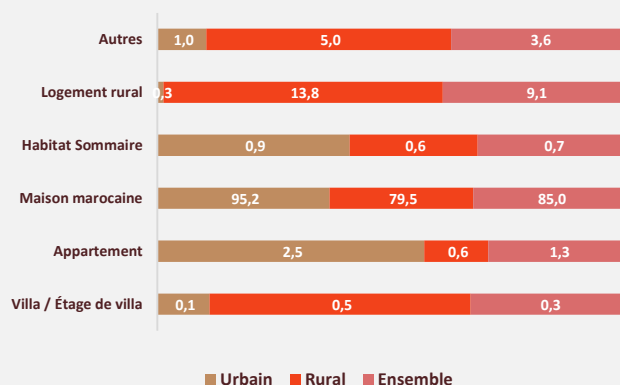
CONDITIONS D'HABITATION

EDITION 2025

HABITAT : HÉRITAGE ET MUTATION VERS L'HABITAT MODERNE

La répartition des ménages par type de logement montre que la majorité des ménages de la province de Chtouka Ait Baha **85%** occupent des logements de type « maison marocaine », contre **74,5%** au niveau de la région. Cette proportion atteint **95,2%** en milieu urbain et **79,5%** en milieu rural, le type de logement "appartement" vient en deuxième position avec **1,3%** (**8,1%** pour la région), suivi par le type de logement "villa" avec **0,3%** (**1,2%** pour la région). Par rapport à 2014, on constate une augmentation de la part des maisons marocaine et un peu moins de celle des appartements (respectivement **+9** et **-0,7**). On notera également la légère baisse, durant cette période, des parts de l'habitat de type sommaire ou bidonvilles **-0,8** et Le type de logement rural **-7,5**.

Répartition des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence (en %)



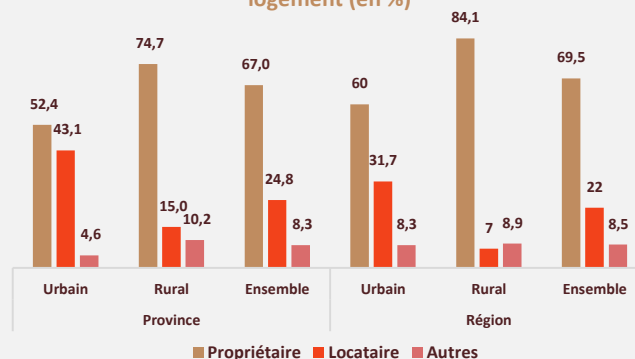
STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT

En 2024, **67%** des ménages de la Province de Chtouka Ait Baha sont des propriétaires ou copropriétaires de leurs logements, contre **69,5%** au niveau régional. Quand aux ménages locataires ils sont de **24,8%**, Ce taux est supérieur à ceux enregistrés au niveau régional **22%** et au niveau national **19,7%**.

En milieu rural, la majorité des ménages sont propriétaires de leurs logements **74,7%** contre **84,1%** au niveau régional. Par contre les ménages locataires ne représentent que **15%**.

En milieu urbain, **52,4%** des ménages sont propriétaires ou accédant à la propriété et **43,1%** sont "locataires".

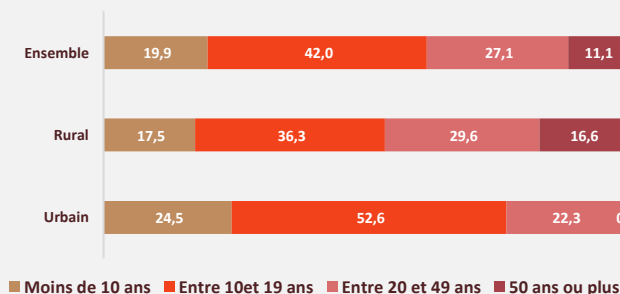
Répartition des ménages selon le statut d'occupation de leur logement (en %)



RAJEUNISSEMENT DU PARC LOGEMENT

La répartition des ménages selon l'ancienneté du logement, révèle que **27,1%** des ménages occupent un logement dont l'ancienneté est entre 20 et 49 ans contre **34,9%** au niveau régional, **42%** habitent des logements dont l'âge est compris entre 10 et 19 ans (**34,1%** au niveau régional), alors que la part des ménages occupant un logement âgé de moins de 10 ans au niveau de la province **19,9%** reste supérieur a celle enregistrée au niveau régional **20,8%** et en fin, seul **11,1%** des ménages habitent des logements de 50 ans ou plus **10,1%** au niveau régional.

Répartition des ménages selon l'ancienneté de logement et le milieu de résidence (en %)



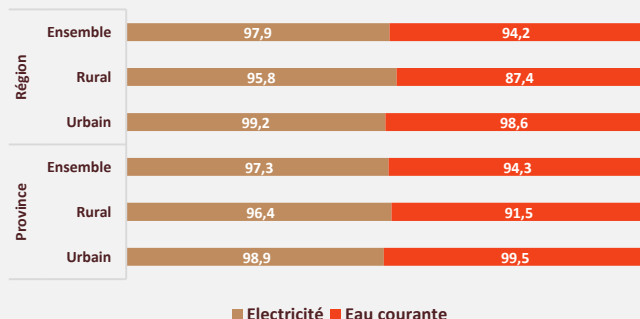
DES LOGEMENT MIEUX DOTES EN INFRASTRUCTURES SOCIALES DE BASE

Amélioration significative de l'accès aux services de base

En 2024, la quasi-totalité des ménages occupent un logement reliés au réseau public d'électricité **97,3%** (**97,9%** au niveau régional). selon le milieu de résidence ce taux s'élève à **98,9%** dans le milieu urbain, le milieu rural enregistre **96,4%**, (respectivement **99,2%** et **95,8%** au niveau régional).

Le taux de raccordement au réseau public d'eau potable a atteint **94,3%**. Selon le milieu de résidence ce taux s'élève à **99,5%** dans le milieu urbain (**98,6%** au niveau régional) et **91,5%** en milieu rural dans la province contre **87,4%** au niveau régionale.

Taux d'accès des ménages aux services de base (en %)

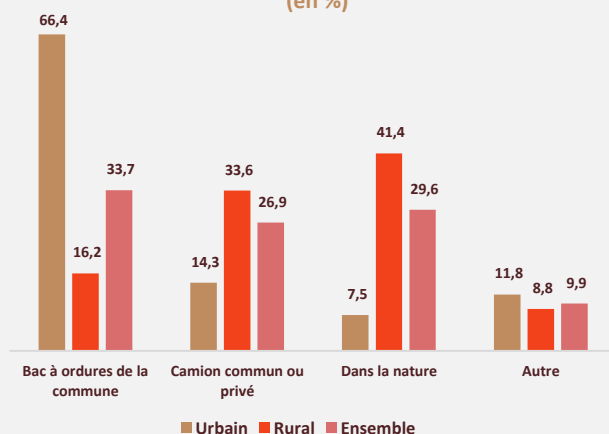


EVACUATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

En 2024, **33,7%** des ménages utilisent le bac à ordures de la commune pour évacuer les déchets ménagers, **26,9%** d'entre eux utilisent le Camion ou privé. Selon le milieu de résidence, **66,4%** des ménages urbains qui jettent les déchets ménagers dans des bacs à ordures de la commune. **14,3%** d'entre eux utilisent le camion commun ou privé et **19,3%** utilisent d'autres modes d'évacuation.

En milieu rural, la majorité des ménages utilisent autre mode d'évacuation des déchets ménagers **16,2%** utilisent bac à ordures de la commune et **33,6%** utilisent camion commun ou privé enfin **50,2%** jettent dans la nature.

Ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers (en %)

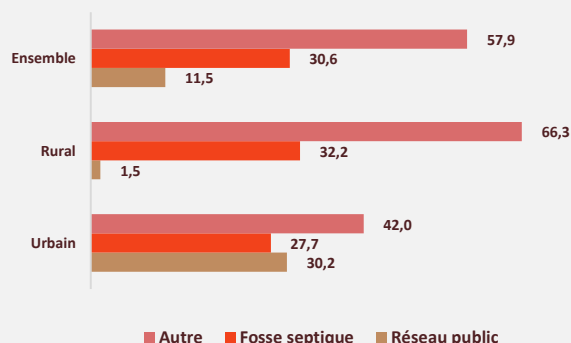


MODE D'ÉVACUATION DES EAUX USÉES

Au niveau de la province, **11,5%** des ménages habitent des logements raccordés au réseau public d'évacuation des eaux usées. Tandis que les ménages non raccordés **88,5%** se débarrassent de leurs déchets liquides en utilisant soit les fosses septiques et les puits perdus, soit sous forme de rejet dans la nature.

En outre, il existe un différentiel important, entre milieux de résidence. En effet, si pour le milieu urbain **30,2%** des ménages habitent des logements raccordés au réseau public, la situation en milieu rural reste très critique, dans la mesure où seulement **1,5%** des ménages bénéficient de ce service.

Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu de résidence (en %)



Source : HCP, RGPH 2004, 2014 et 2024

POUR RESTER
CONNECTÉ



www.hcp.ma/region-agadir



[www.bds-soussmassa.hcp.ma](mailto:drp.agadir@gmail.com)



drp.agadir@gmail.com



facebook.com/hcp.soussmassa



Guichet statistique: statguichetsm@hcp.ma

